

Inspection Générale à la Fédération Française de Canoë Kayak et des Sports de Pagaie (FFCK)

Le Ministère doit prendre ses responsabilités !

Un rapport d'inspection générale mis sur la touche depuis 2022 !

En Septembre 2022, suite à une inspection effectuée au sein de la Fédération Française de Canoë Kayak et des Sports de Pagaie (FFCK), l'Inspection Générale (IG) de l'Éducation, du Sport et de la Recherche rendait son rapport à la ministre chargée des sports. Avec ce rapport, l'IG fait des préconisations qui illustrent des constats que le syndicat Solidaires J&S a déjà pu faire, condamnant depuis plusieurs années de graves dysfonctionnements au sein de la FFCK.

A l'occasion de la diffusion de ce rapport, **nous rappelons que le ministère chargé des sports à des obligations vis-à-vis d'une fédération avec laquelle il a signé un contrat de délégation et auprès de laquelle des Conseillers Techniques Sportifs (CTS) sont placés.** On peut lire dans ce rapport que le président Jean Zoungrana et le Directeur Général et Directeur Technique National (DG/DTN) Ludovic Royé se sont engagés à ne pas renouveler leurs fonctions à l'issue des élections fédérales qui

suivront les JOP Paris 2024. **Mais quelles sont les garanties que les choses vont revenir à la normale si le ministère chargé des sports ne fait rien pour améliorer les points mis en évidence dans ce rapport de l'IG ?** Car depuis 2022, sur certaines préconisations contenues dans ce rapport, rien n'a été fait, ni de la part de la FFCK, ni de la part du ministère, ce qui est très préoccupant pour l'avenir.

▪ Nos précédents tracts :

- [A un an des jeux, l'inquiétude grandit au sein de la dtn de la fédération de canoë-kayak !](#)

- [FFCK : l'expression d'une souffrance](#)

Rappel des faits :

2022 : Inspection FFCK

Été 2024 : JOP Paris 2024

14/12/24 : Election fédérale

Stop aux conflits d'intérêts !

A propos du cumul des fonctions de DG et DTN, les IG précisent que cette situation est « *susceptible d'engendrer des conflits d'intérêts et de loyauté* ». Les IG demandent au ministère de « *proposer une mesure permettant de lever l'interdiction actuellement prévue par le code général de la fonction publique* ». Cette situation existe dans une poignée de fédérations sportives délégataires. Elle est pourtant en dehors du cadre légal. Solidaires J&S a maintes fois dénoncé les dysfonctionnements et les conflits d'intérêts créés par cette situation au sein de la FFCK. En effet, détournant la fonction qui lui a été attribué par la ministre, plutôt que DTN, le DG s'est autoproclamé « administrateur de la FFCK » et s'est nommé un « DTN-Adjoint » auquel il

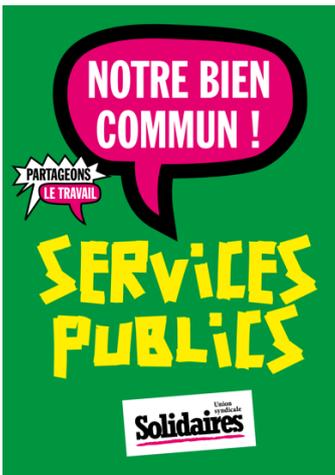
délègue l'ensemble des tâches qui lui reviennent au regard de la mission qui lui a été confiée, sans que cet adjoint n'ait ni la légitimité d'un DTN nommé dans les règles, ni le moindre pouvoir de décision. Subordonné, il exécute simplement ce que lui demande son directeur. En conséquence, le collectif des CTS perd celui qui est chargé de les accompagner et de les coordonner dans la réalisation de leurs missions. Il n'y a plus de lien direct entre les CTS et leur DTN. Des décisions arbitraires sont prises par le DG/DTN et sont exécutées par son adjoint. Des missions sont attribuées ou retirées aux CTS sans prendre leur avis, parfois sans même les informer. Des décisions semblent motivées par des intérêts personnels. Pour un grand nombre de CTS, il n'y a aucun suivi direct des missions.

Cette organisation induit un isolement des compétences et des projets. En l'absence de DTN assumant sa mission, beaucoup de CTS sont isolés voire mis en difficulté dans la réalisation de leurs missions, notamment les CTR. Cette situation est d'autant plus grave que la communication entre la Direction Technique Nationale et les agents fait régulièrement défaut sur des décisions importantes ou des directives techniques. Ces carences de communication sont à l'image du manque d'aptitude dans les qualités relationnelles de certains membres de la Direction Technique. Plus grave encore, cela crée des conflits d'intérêts évidents entre les directives issues des politiques publiques et les directives issues des politiques fédérales !

Maintenir les missions de service-public de la FFCK

Nous demandons au ministère de prendre ses responsabilités :

- ⇒ De remettre la position statutaire du DTN en cohérence avec la réalité de ses missions ;
- ⇒ De surveiller la bonne utilisation des fonds publics attribués à la FFCK pour la réalisation de sa mission de service public sur les points soulevés par l'IG : Démocratisation des pratiques ; Féminisation des pratiques et de l'encadrement ; formation des enseignants ; Développement des pratiques pour les personnes en situation de handicap ; Développement durable ; etc.



Souffrance au travail au sein de la FFCK : la coupe est pleine !

La question de la gestion des Ressources Humaines (RH) est abordée dans ce rapport sous l'angle de la souffrance au travail et d'éventuels Risques Psycho-Sociaux (RPS). De nombreux cadres et anciens cadres de la FFCK ont exprimé auprès de la mission d'inspection l'existence de signaux d'alertes susceptibles de qualifier une situation de souffrance au travail. En 2022, à l'occasion d'un entretien, la mission d'inspection a recommandé au DTN de « conduire rapidement, avec le concours d'un cabinet spécialisé, une mission sur le bien-être au travail et la prévention des risques psycho-sociaux. » Cette recommandation est également inscrite dans le rapport de l'IG.

Solidaires J&S a déjà dénoncé avec force et à plusieurs reprises la situation de souffrance dans laquelle se trouvent les personnels d'Etat et de droit privé travaillant au sein de la FFCK.

Nous avons pu identifier de manière précise des méthodes de gestion des personnels que nous qualifions de délétères. A la lecture de ce rapport, nous regrettons que la mission d'inspection n'ait adressé sa recommandation qu'au DTN et au président fédéral via cette mission d'inspection. **Nous pensons que cette recommandation aurait dû être adressée directement au ministère chargé des sports car ces signaux d'alerte concernent une fédération délégataire et comptant dans ses effectifs des cadres d'Etat affectés au ministère ou à ses services déconcentrés.** Elle est aggravée par les dysfonctionnements liés à la double fonction occupée par le DG/DTN. De plus, nous relierons cette situation à un autre constat fait par l'inspection : **le départ d'un nombre important de CTS dans la période 2016-2022.** Dans sa réponse au rapport préliminaire, le DTN se défend sur ce point en définissant cette baisse de l'effectif comme habituelle.

Nous sommes en contact avec ces anciens CTS. Leurs départs sont liés à la situation actuelle à la FFCK et aux méthodes de travail de la direction. Cette baisse de l'effectif augmente la pression mise sur l'ensemble des personnels.

Lorsqu'il s'adresse au collectif des CTS, le DG/DTN justifie cette baisse en expliquant qu'elle serait imposée par la convention signée avec le ministère.

Le fait est que, malgré nos alertes répétées et malgré ce rapport rendu en septembre 2022, rien n'a été fait pour évaluer et prévenir les RPS ou la souffrance au travail. En conséquence, la situation ne cesse de s'aggraver. A quelques mois de la fin de son mandat (mai 2024) et à l'occasion du déménagement du siège de la fédération dans de nouveaux locaux, la direction de la FFCK vient de faire appel à une prestataire afin d'envisager une réorganisation du travail au sein des services du siège de la fédération.



Prévenir les risques psycho-sociaux doit être la priorité de la FFCK et du ministère

Concernant la prestation (réorganisation du travail au sein des services du siège de la fédération) commandée par la direction de la FFCK, nous demandons :

⇒ la diffusion à l'ensemble des personnels du compte rendu intégral qui sera produit par la prestataire qui vient de mener un audit auprès des personnels du siège de la fédération.

Nous espérons que la direction de la FFCK est capable de comprendre la différence entre cette prestation et une « mission de prévention des risques psycho-sociaux », telle que préconisée par la mission d'inspection. Ou alors, sommes-nous là encore devant un aveu d'incompétence de la part de la direction de la FFCK en matière de gestion des RH ? Peu probable, puisque la prestataire en question a bien précisé à la direction de la FFCK que son intervention n'était en aucun cas une mission de prévention des RPS.

Nous demandons au ministère chargé des sports :

⇒ de conduire rapidement, avec le concours d'un cabinet spécialisé, une mission sur le bien-être au travail et la prévention des risques psycho-sociaux au sein du siège de la FFCK et dans l'ensemble de ses structures déconcentrées auprès desquelles des CTS sont placés.



RH inefficaces, clientélistes et iniquités salariales : tout doit changer !

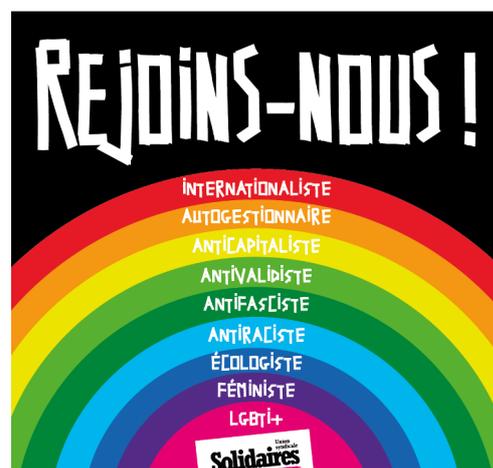
La question des RH est également abordée dans ce rapport sous l'angle de la rémunération des personnels, cadres d'Etat ou de droit privé.

Il y est notamment question de l'intervention de l'Agence Nationale du Sport (ANS), qui peut induire un déséquilibre dans la hiérarchie des salaires en attribuant des primes personnalisées au directeur de la performance ou aux

entraîneurs inscrits dans le plan « Coach 2024 ».

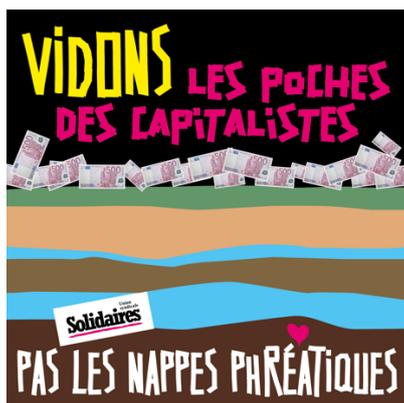
La question des salaires, compléments de salaires, avantages en nature et primes individuelles n'est qu'un facteur de plus d'aggravation de l'ambiance de travail générale au sein d'une fédération dans laquelle les responsables font le choix de ne rien communiquer à ce sujet.

Cette absence de communication et de transparence, notamment sur la question des rémunérations et des avantages en nature est pour nous une illustration supplémentaire des méthodes de gestion des RH inefficace, clientéliste et destructrice pour la cohésion au sein des équipes.



Nous demandons au ministère qui a signé un contrat de délégation avec la FFCK :

⇒ Qu'il s'assure que les engagements pris soient suivis des faits et que les moyens alloués (crédits et CTS) soient à la hauteur des ambitions affichées.



Développement durable : la FFCK doit s'impliquer !

La question du développement durable, inscrite dans ce rapport de l'IG, nous paraît clairement faire partie des priorités sur lesquelles devrait travailler activement une fédération sportive délégataire en charge du développement d'une Activité Physique de Pleine Nature. La mission d'Inspection Générale précise dans son rapport que « la FFCK reste peu reconnue par les acteurs de la protection de l'environnement », dénonce l'absence d'agrément par le ministère chargé de la transition écologique et « s'étonne de l'absence de partenariats entre la FFCK

et les services du ministère chargé des sports ayant une expertise en matière de préservation des espaces naturels et de gestion durable des sports nautiques » (Pôle ressources, Ecoles Nationales, etc.).

Il est évident qu'au niveau local, certaines associations affiliées à la FFCK s'impliquent fortement dans la préservation de leurs sites de pratique. Cela peut se faire dans le cadre de partenariats locaux et avec le soutien des services de la FFCK. Toutefois, dans le contexte écologique actuel, il semble absolument nécessaire que les politiques

publiques portant sur la préservation de l'environnement et le développement durable des activités soient davantage mises en œuvre par la FFCK. En effet, la FFCK se positionne comme acteur de l'eau mais certains engagements ne sont pas tenus. Il n'y a pas ou peu d'actions de formation et de sensibilisation menées auprès des pratiquants, des dirigeants et des encadrants. Les animations sportives et les déplacements des équipes sportives devraient faire l'objet d'une réflexion sur des évolutions vers des sports de pagaie plus durables.

Difficultés au Haut-Niveau

Sur la question du Haut-Niveau, ce rapport des IG met en avant un ensemble de problématiques relatives à la discipline olympique Slalom : Départ du Head-Coach slalom en 2017, frustration et stress générés par l'instabilité de l'encadrement des athlètes du slalom en 2021, contestation du résultat des sélections équipe de France U18 Slalom en 2022, choix de ne pas désigner de responsable du collectif France Slalom pour l'olympiade 2024, utilisation coûteuse de la rivière artificielle de Vaires-sur-Marne,

problèmes issus des liens familiaux entre athlètes et cadres dans la discipline Slalom, etc.

Les problèmes soulevés par l'inspection concernant la discipline slalom sont réels et doivent être traités pour que cette discipline continue d'obtenir des résultats à la hauteur de son rang au niveau mondial. Mais comment se fait-il que l'essentiel des problématiques liées au Haut-Niveau soulevées par ce rapport de l'IG ne concernent que la discipline Slalom ?

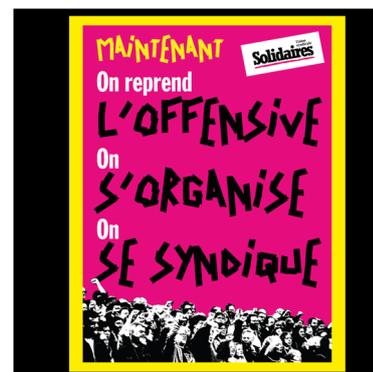
Nous rappelons que la FFCK a la responsabilité du développement d'autres disciplines olympiques et non olympiques. Durant les deux olympiades de Tokyo 2020 et Paris 2024, la discipline olympique Sprint a connu une forte baisse des moyens humains et financiers qui lui sont alloués et, en conséquence, une baisse des résultats obtenus par ses équipes de France.

Haut niveau : quid du sprint ?

Nous demandons au ministère et à l'ANS :

- ⇒ d'accompagner la FFCK à la fois sur l'évaluation du projet de performance conduit ces dernières années dans la discipline Sprint, et sur la mise en œuvre d'un projet de performance pour les prochaines olympiades. Il semble absolument nécessaire pour accompagner cette démarche, que l'ANS et le ministère s'appuient sur l'expertise des spécialistes de la discipline Sprint et des acteurs de terrains qui interviennent réellement auprès des entraîneurs et des sportifs de tous niveaux dans cette discipline.

Notons que cette discipline n'est plus représentée au sein des personnels de la direction. D'après les acteurs qui la font vivre, notamment les représentants des clubs et les entraîneurs, cette discipline souffre d'un problème de reconnaissance au sein d'une fédération censée fédérer l'ensemble de ses pratiques.



Ethique et déontologie : carton rouge aux dirigeants de la FFCK !

Concernant les problèmes soulevés par la mission d'IG au sujet des problèmes d'éthique et de déontologie relatifs aux liens familiaux existants entre les plus hauts dirigeants de la fédération, les encadrants et les sportifs dans la discipline slalom, ces problèmes doivent être traités car ils génèrent des décisions arbitraires et des situations de

souffrances personnelles inacceptables.

Il est bien évident que si les dirigeants de la fédération ne sont pas capables d'adopter des postures suffisamment distanciées, d'encadrer ces problèmes par une gestion professionnelle des personnels et par la définition de règles claires.

Nous demandons au ministère :

- ⇒ D'intervenir au moins pour préserver la santé et le bien-être des personnels placés auprès de la FFCK, des encadrants et des sportifs.



SOLIDAIRES Jeunesse & Sports

SYNDICAT DE LUTTES ET
D' ACTIONS
POUR TOUSTES LES
PERSONNELS JEUNESSE ET
SPORTS

*« Ne doutez jamais qu'un petit
groupe d'individus conscients
et engagés puisse changer le
monde. C'est même la seule
chose qui ne se soit jamais
produite. »*

Margaret Mead

CONTACTS :

solidairesjs@net-c.com

06 86 63 17 91

[https://solidaires-jeunesse-
sports.org](https://solidaires-jeunesse-sports.org)

Quelles perspectives suite à cette inspection générale ?

Pour le reste, ce rapport contient 36 préconisations, qui concernent des sujets importants pour l'avenir de la fédération :

- La baisse significative du nombre de CTS, et la répartition inégale des CTR ;

- La perte de lien avec l'INSEP ;

- Les coûts d'utilisation de la rivière artificielle de Vaires-sur-Marne ;

- La fragilité du modèle économique actuel.

La diffusion de ce rapport pourra être une occasion pour les personnels de travailler avec l'aide du syndicat sur une analyse précise du contexte général actuel, aussi bien au niveau des politiques menées par le ministère et l'ANS qu'au niveau fédéral et d'en dégager des pistes d'amélioration de leurs conditions de travail au sein de la FFCK.

Soyons solidaires et syndiquons-nous !



SOLIDAIRES JEUNESSE ET SPORTS

31 Rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris